



## Demande d'aide temporaire de RI pour les indépendants touchés par les mesures du COVID-19

Le Revenu d'insertion (RI) est un soutien aux personnes et non aux entreprises. Il couvre les besoins personnels (nourriture, hygiène, etc.) et votre loyer privé. **Le RI n'est pas destiné à couvrir les charges de votre activité indépendante.**

INFORMATION SUR L'ACTIVITE INDEPENDANTE			
Quelle est votre activité indépendante (description précise de votre activité) ?			
Depuis quand êtes-vous indépendant-e (mois/année)?			
Etes-vous affilié-e auprès d'une caisse de compensation AVS : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Nom/ n° de la caisse			
Quel est le statut de votre entreprise ?			
<input type="checkbox"/> raison individuelle <input type="checkbox"/> société à responsabilité limitée (Sàrl) <input type="checkbox"/> société anonyme (SA)			
Avez-vous des associé-e-s ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Etes-vous inscrit-e auprès d'un registre du commerce? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Si oui, indiquez la raison sociale de l'entreprise (Nom)			
Avez-vous des employé-e-s ou des sous-traitants ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Comptes bancaires/postaux au nom de l'entreprise en Suisse ou à l'étranger ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Nom de l'établissement	IBAN	Titulaire du compte	Solde à ce jour

Charges de l'activité indépendante pendant la fermeture (pas prises en charge par le RI)	
Calcul des charges fixes mensuelles	
Loyer commercial	
Electricité	
Cotisation AVS trimestriel	
LPP	
Assurances	
Remboursement des prêts	
Abonnements	
Leasing	
Autres charges fixes (préciser)	
Calcul des charges variable mensuelles	
Publicité	
Autres charges variables (préciser)	
<b>Total mensuel des charges fixes et variables</b>	

